

Mardi dernier s'est tenu un comité technique spécial avec à l'ordre du jour les ajustements de la carte scolaire du second degré public de la Mayenne pour la rentrée 2016 et un point sur les changements d'horaires d'écoles du premier degré en rapport avec les rythmes scolaires.

Ce comité s'est tenu alors que les documents ne nous avaient été transmis peu de temps auparavant et de façon incomplète, car les documents concernant les lycées ne nous ont été donnés que lors du CTSD.

### **Evolution de la carte des formations :**

Quelques changements sur la carte des formations par rapport au CTSD du 7 mars :

- ouverture d'une classe à horaires aménagés « théâtre » au collège « Alain Gerbault » de Laval ;
- transformation de la classe « pompiers » en « classe des cadets de la sécurité civile » au collège « Jean Louis Bernard » de Bais ;
- création d'un EDE « informatique et création numérique » au lycée « Victor Hugo » de Château-Gontier ;
- au lycée « Léonard de Vinci de Mayenne : gel de la mention complémentaire « aide à domicile » pour une augmentation de la capacité d'accueil de la classe de première du baccalauréat professionnel « chaudronnerie » de 15 à 24 places ;
- introduction d'une deuxième langue vivante obligatoire pour tous dès la cinquième ;
- maintien de la classe bilangue anglais/allemand au collège « le grand champ » de Grez-en-Bouère ;

### **Evolution de la dotation horaire globale :**

#### **Dans les collèges**

Evolutions par rapport au CTSD du mois de mars :

- À Bais, + 2heures ;
- à Château-Gontier : ouverture d'une classe de 3ème ; + 26 heures ;
- à Evron : fermeture d'une 6 ème et ouverture d'une 3ème ; DHG identique ;
- à « Alain Gerbault », Laval : + 2 heures ;
- à « de Martonne », Laval : ouverture d'une classe de 4ème ; + 17 heures ;
- à « Jacques Monod », Laval : ouverture d'une classe de 6ème ; + 20 heures ;
- à « Jules Renard », Laval : ouverture d'une classe de 6ème ; + 26 heures ;
- à Meslay du Maine ; fermeture d'une classe de 6ème ; - 14 heures ;
- à Renazé ; fermeture d'une classe de 6ème ; - 13 heures ;

Malgré la création d'une classe bilangue à Grez-en-Bouère, il n'y a pas d'augmentation de la DHG. Le DASEN affirme que « *l'on peut ouvrir des options sans forcément attribuer les moyens ; comme on peut fermer sans récupérer les moyens* »

## **SEGPA / ULIS :**

Concernant les SEGPA, comme lors du précédent CTSD, notre organisation a souligné l'absence de moyens attribués pour l'accompagnement de la réforme du collège. Les collègues de SEGPA ne bénéficient que des 18 heures supplémentaires leur permettant de dédoubler les ateliers. Ils devront donc faire un choix : travailler en groupe entier en atelier ou mettre en place les enseignements liés à la réforme du collège.

Nous avons également demandé à ce que les effectifs SEGPA/ULIS soient pris en compte pour l'attribution des moyens aux collèges, car ces élèves peuvent être amenés à être intégrés dans des classes de la série générale qui sont déjà en surnombre. Le DASEN nous a répondu que cela était déjà « *plus ou moins* » pris en compte mais qu'il fallait peut-être se poser la question : « *doit-on encore continuer les intégrations ?* » CQFD.

## **Dans les lycées**

A l'entrée dans ce comité technique, les organisations syndicales n'avaient toujours pas reçu les documents concernant les lycées. Ces derniers nous ont été donnés en cours de séance et étaient en plus incomplets car les DHG n'y apparaissaient pas.

L'administration nous enverra un tableau complet seulement deux jours plus tard (jeudi 23) !

Les lycées « Ambroise Paré » et « Douanier Rousseau » de Laval voient leur DHG diminuer de 20 heures et le lycée « Lavoisier » de Mayenne perd 18 heures.

En revanche, le lycée Réaumur voit sa dotation augmenter de 90 heures. Ce lycée a d'ores et déjà fait la demande auprès de la DSDEN de maintenir les contractuels et les TZR déjà en poste et lui a demandé de pourvoir les postes.

Ces changements sont en partie expliqués par l'interdiction du redoublement qui engendrerait une augmentation de l'orientation vers les lycées techniques.

Pas de réajustement dans les lycées professionnels.

## **Moyens de la vie scolaire :**

Les changements concernant la vie scolaire sont minimes : +3,25 postes sur l'ensemble des collèges mayennais et +7,42 sur l'ensemble des lycées. Au total cela représente une augmentation de 6%.

## **Implantation des stagiaires :**

Sur les 424 stagiaires à ½ temps de l'académie, 13 seront implantés en Mayenne ; sur les 452 stagiaires à plein temps, 16 seront implantés en Mayenne.

## **« Fernand Puech » :**

Inévitablement et à plusieurs moments de ce CTSD, la situation du collège « Fernand Puech » à Laval a été évoquée.

La baisse des effectifs de l'ensemble des collèges mayennais est bien inférieure à celle annoncée (-27 au lieu de - 104), l'ampleur de la diminution des heures et des postes est donc déjà injustifiée. Mais les effectifs lavallois sont en augmentation ! (+81) Ce qui va dans le sens d'un maintien des 6 collèges de Laval !

A nouveau, le DASEN nous incite à « *attendre la rentrée* » à cause d'une « *distorsion entre les effectifs prévus et constatés* ».

Quant à sa déclaration : « *les effectifs de Puech sont absorbables par les autres collèges de Laval* », le DASEN affirme que « *c'est une donnée et non une décision* ».

Il déclare de plus « *qu'il n'y pas d'établissement à effectif déraisonnable sur Laval* » et déplore « *cette tarte à la crème* » de la concurrence public/privé « *trop souvent mis en avant* ».

Le DASEN signale que toutes les dérogations vers Puech ont été acceptées.

---

### **Rythmes scolaires (premier degré) :**

Des changements d'horaires de 6 écoles ont été soumis au CTSD et acceptés par les conseils d'école.

La DSDEN signale que trois changements « non officiels » avaient été repérés en Mayenne.

Face aux critiques concernant le bilan de la réforme des rythmes scolaires, le DASEN appelle à des « *propos mesurés* » et préconise « *de continuer à travailler et de se donner les temps de l'évaluation* ».

***Fabien Orain, pour la FNEC-FP FO***